Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

Nom et prénom:

SSAFINI, MOHAMED

Composantes particulières:

Formation composée de cours magistraux ainsi que de la soutenance d'un mémoire de recherche.

Finalité(s):

Dans le pays où il a été délivré, ce document permet l'accès au marché du travail et permet également la poursuite des études universitaires de doctorat.

2.2 Résultat de l'évaluation (La portée de l'évaluation est décrite au verso)

Les études visées par le(s) document(s) scolaire(s) évalué(s) peuvent être comparées aux études québécoises suivantes:

Repère scolaire québécois:

Études universitaires de troisième cycle

Domaine(s) de formation:

Mathématiques

Remarque(s):

Selon les mesures transitoires accompagnant le décret 2–96–796 du 19 février 1997, le titulaire d'un diplôme d'études supérieures ou d'un diplôme de spécialité de 3e cycle ès sciences peut préparer et soutenir une thèse de doctorat en deux ans au lieu des trois années normalement exigées.

De plus, la méthodologie et les critères servant à établir une Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec ne permettent pas de déterminer une correspondance précise entre ce diplôme et le grade de doctorat (Ph. D.) du Québec.

Claire Jeffrey

Analyste en éducation internationale

Date de délivrance:

2011-05-06

Françoise Bouchard

Directrice, Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec

N° de dossier:

C0005063636

